



CHAMPIONNAT KUMITÉ MCJS

COUPE KUMITÉ PPB

COUPE KUMITÉ PPBMCJS (Equipe)



SAISON
**26
27**

DATE	Dimanche 18 octobre 2026
SALLE	Cymnase du GRÉVARIN
ADRESSE	20, rue du Grévarin, 27200 VERNON
BILLETTERIE	3 € par personne (Gratuit pour les moins de 12 ans et pour les professeurs sur présentation d'un justificatif)
ENGAGEMENT	Frais d'inscription 3€ - Gratuit pour les équipes
CATÉGORIES	Poussins, Pupilles, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Seniors (Masculins & Féminins)



COMPÉTITION
Inscription en ligne

Date limite d'inscriptions : dimanche 11 octobre 2026^(*)

⚠ Pas d'inscription possible le jour de la compétition

Dimanche 18 octobre 2026

9h15 - 9h30 Briefing des Coaches

HORAIRES CHAMPIONNAT KUMITÉ

8h45 - 9h15 Contrôles des athlètes Minimes (masc. et fém.)

9h15 - 9h45 Contrôles des athlètes Juniors (masc. et fém.)

10h00 - 10h30 Contrôles des Cadets (masc. et fém.)

10h45 - 11h15 Contrôles des Séniors (masc. et fém.)

13h15 - 13h30 Briefing des Coaches

HORAIRES DE LA COUPE KUMITÉ

12h45 - 13h15 Contrôles des athlètes Benjamins (masc. et fém.)

14h00 - 14h30 Contrôles des Pupilles (masc. et fém.)

15h00 - 15h30 Contrôles des Poussins (masc. et fém.)

Informations et rappels

Discipline : Tout compétiteur ou membre d'un club qui aura envers un officiel, un arbitre, un membre de l'organisation, une attitude incorrecte par son comportement, ses gestes ou ses propos, etc. se verra immédiatement exclu de la compétition ainsi que son club.

Tous les compétiteurs doivent préalablement s'inscrire en ligne* sur www.ffkcompetition.fr

Le site « inscriptions en ligne » permet à chaque club d'inscrire ses compétiteurs et ses coaches en un clic. Une seule adresse pour vous connecter (Extrait du règlement Compétitions Saison 2026-2027)

Lors du contrôle, les athlètes doivent présenter leur passeport sportif en cours de validité, une pièce d'identité et une autorisation parentale (sur ou avec le passeport) pour les mineurs (Extrait du règlement Compétitions Saison 2026-2027)

^(*) **Inscriptions :** Pour des raisons techniques et informatiques, les compétiteurs doivent être licenciés au moment de leur inscription (Extrait du règlement Compétitions Saison 2026-2027)



(Extrait Règlement des compétitions karaté 2026-2027 - Page 37)

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL COMBAT MINIMES - CADETS - JUNIORS-SENIORS - VETERANS

ARTICLE 1. INSCRIPTIONS AUX COMPETITIONS

Les inscriptions en ligne sont effectuées par les clubs auprès du Comité départemental, selon les modalités et délais fixés par celui-ci.

ARTICLE 2. CONTROLE DES PASSEPORTS SPORTIFS ET DE LA PESEE

Sont autorisés à participer, Les licenciés de la saison sportive en cours.

Les pièces administratives obligatoires suivantes :

Le passeport sportif en cours de validité ;

L'autorisation parentale pour les mineurs ;

Justificatif de nationalité française ;

Justificatif de naissance pour les mineurs nés sur le territoire français.

ARTICLE 3. LES TENUES DES ATHLETES

COMBAT : Karaté-Gi blanc, ceinture (sauf pour les minimes)

Casque bleu et casque rouge (ou casque blanc WKF) pour les minimes

Protège dents

Plastron bleus et rouges pour les minimes

Mitaine (Gants de karaté) (1paire bleu et 1 paire rouge)

Protège tibia (sous le kimono)

Protège pieds (1paire bleu et 1 paire rouge)

ARTICLE 4. LA DUREE DES TEMPS DE COMBAT

Seniors féminines et masculines : 3 minutes

Toutes les autres catégories d'âges : 2 minutes

ARTICLE 5. MISE HORS COMBAT (K.O.)

Toutes les mesures doivent être mises en œuvre afin de prévenir la survenue d'un K.O., conformément aux dispositions du règlement médical en vigueur.

Toute situation de K.O. ou de suspicion de K.O. entraîne l'application immédiate des dispositions médicales et de sécurité prévues par le règlement.

ARTICLE 6. LES COMPETITEURS DE NATIONALITE ETRANGERE

La participation des compétiteurs de nationalité étrangère n'est pas autorisée.

Les compétiteurs mineurs n'ayant pas la nationalité française des catégories minimes, cadets et juniors, mais qui sont nés sur le territoire français peuvent y participer.

Les juniors mineurs, atteignant la majorité en cours de saison, préserveront le même statut que les mineurs jusqu'à la fin de la saison sportive.

ARTICLE 7. LES ENTENTES SPORTIVES

Sans objet

ARTICLE 8. LES SURCLASSEMENTS DANS LA CATEGORIE D'AGE SUPERIEUR

Le sur-classement dans la catégorie d'âge supérieur est possible dans les catégories Minimes, Cadet et Juniors. Les VI peuvent combattre en sénior

ARTICLE 9. LES DEROGATIONS AUX REGLES DE QUALIFICATION

Sans objet

ARTICLE 10. LES TETES DE SERIES

Sans objet

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battus).

CATEGORIES DE POIDS

L'athlète doit avoir un poids inférieur ou égal au poids de la catégorie dans laquelle il est inscrit et "supérieur au poids de la catégorie inférieure.

Dans le cas où un compétiteur(trice) n'est pas au poids de la catégorie dans laquelle il est inscrit, il (elle) pourra être pesé(e) en sous-vêtements. Une tolérance de poids de 300 grammes pour les masculins et 500 grammes pour les féminins peut être accordée.

Concernant les catégories minimes et cadets pour les compétitions départementales, le changement de catégorie de poids pourra s'effectuer le jour de la compétition.

[REGLEMENT D'ARBITRAGE](#)

[REGLEMENT DE COACHING](#)



(Extrait Règlement des compétitions karaté 2026-2027 - page 36)

COUPE DEPARTEMENTALE - KATA ET COMBAT - INDIVIDUEL- PUPILLES - BENJAMINS

ARTICLE 1. INSCRIPTIONS AUX COMPETITIONS

Les inscriptions en ligne sont effectuées par les clubs auprès du Comité départemental, selon les modalités et délais fixés par celui-ci.

ARTICLE 2. CONTROLE DES PASSEPORTS SPORTIFS ET DE LA PESEE

Sont autorisés à participer, les licenciés de la saison sportive en cours.

Les pièces administratives obligatoires suivantes :

- Le passeport sportif en cours de validité ;
- L'autorisation parentale pour les mineurs.

ARTICLE 3. LES TENUES DES ATHLETES

COMBAT : Karaté-Gi blanc

- Casque bleu et casque rouge (ou casque blanc WKF)
- Protège dents
- Plastron bleus et rouges
- Mitaine (Gants de karaté) (1paire bleu et 1 paire rouge)
- Protège tibia (sous le kimono)
- Protège pieds (1paire bleu et 1 paire rouge)

KATA : Karaté-Gi, Ceinture

ARTICLE 4. LA DUREE DES TEMPS DE COMBAT ET DES PRESTATIONS EN KATA

Combat : Pupilles et Benjamins
masculins/féminins :

1 minute 30 secondes

ARTICLE 5. MISE HORS COMBAT (K.O.)

Toutes les mesures doivent être mises en œuvre afin de prévenir la survenue d'un K.O., conformément aux dispositions du règlement médical en vigueur.

Toute situation de K.O. ou de suspicion de K.O. entraîne l'application immédiate des dispositions médicales et de sécurité prévues par le règlement.

ARTICLE 6. LES COMPETITEURS DE NATIONALITE ETRANGERE

Il n'y a pas de contrainte de nationalité.

ARTICLE 7. LES ENTENTES SPORTIVES

Sans objet

ARTICLE 8. LES SURCLASSEMENTS DANS LA CATEGORIE D'AGE SUPERIEUR

Aucun sur-classement de catégorie d'âge n'est possible

ARTICLE 9. LES DEROGATIONS AUX REGLES DE QUALIFICATION

Sans objet

ARTICLE 10. LES TETES DE SERIES

Sans objet

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battus).

CATEGORIES DE POIDS

Si le poids d'un compétiteur ne correspond pas à celui de la catégorie dans laquelle il a été inscrit, ce compétiteur change de catégorie et est inscrit dans la catégorie qui correspond exactement à son nouveau poids au jour de la compétition.

REGLEMENT D'ARBITRAGE

REGLEMENT DE COACHING